L'ECHO *Parlementaire*

N°4 - 06/03/2019

Le temps des compromis

Les commissions sont enfin finies. La frustration, le désarroi et le sommeil ont laissé place aux bras de Morphée. Hier, nous avons toutes et tous assisté·e·s aux débats souvent houleux autour des amendements. Parfois difficiles à suivre, ils s'articulaient souvent autour de plusieurs sujets: quelles sont nos motivations ? Quelles sont nos raisons ? Quels sont nos intérêts ? Qu'avons-nous à protéger ?

Même si ces questions semblent à première vue être sans relations aucunes avec les débats, elles sont pourtant le combustible qui a enflammé la passion des commissions.

Pourquoi assistons-nous à des discours stigmatisants et parfois même sexistes ? Car des membres de la députation ont des privilèges à protéger et considèrent, par exemple, que les plages horaires restrictives sont une attaque à leur(s) liberté(s). Ou plutôt à leur(s) privilège(s), qu'ils se doivent dès lors de protéger.

La défense de ce que nous croyons juste est louable. C'est d'ailleurs là l'unique motivation qui agite la députation. Ce n'est pas justice pour les hommes que de refuser les plages horaires restrictives, parlons plutôt de justice pour nous-mêmes.

Et parfois, c'est la que nous faillissons. En pensant défendre les autres, nous nous défendons nous-mêmes. Nous nous protégeons de ce que nous percevons comme nuisible.

Il convient donc d'analyser nos propres motivations et de comprendre ce qui nous agite, tout en chacun·e, car aujourd'hui il s'agira d'évaluer notre propre niveau de satisfaction.

Devant vous, vont-être présentés les décrets Affaires Etrangères et Santé amendés. Certains décrets vont correspondre à vos intérêts et à vos motivations, d'autres iront complètement à leur encontre.

Le noeud des débats qui nous attendent cette après-midi sera de savoir si oui ou non vous arriverez à relativiser vos intérêts; si oui ou non vous arriverez à remettre en perspectives ce que vous voulez défendre et pourquoi vous le·la défendez. Il vous faudra prendre du recul et vous interroger. L'introspection sera votre atout pour vous décoder.

Demeure enfin une dernière question: le décret que tu tiens dans ta main, est-il suffisant pour que tu y adhères ? Si non, pourquoi ?

Thomas Ravanelli

Vous n'êtes pas des imposteurs !

Mesdames et messieurs les député·e·s, ministres, membres du conseil d'administration et cher·e·s collègues journalistes, en ce troisième jour (déjà !) de simulation, Vie PJ va sortir du ton des deux derniers numéros pour consacrer un article qui se voudra plus sérieux – comme quoi tout arrive !

Nous avons beaucoup entendu parler du « syndrome de l'imposteur » qui, pour rappel, désigne les individus qui ressentent un doute presque maladif consistant à nier la propriété de tout accomplissement personnel, d'après le meilleur ami de nos rédactions : Internet.
Le syndrome de l'imposteur c'est aussi quelque chose que nous avons pu entendre quelques fois au fil des journées passées au Parlement ou lors des (longues) soirées au Sleep Well. C'est aussi ce que nous avons -parfois- pu soupçonner chez plusieurs des participant·e·s à cette simulation.

Bien qu'il soit humain de douter et même si cela s'avère parfois nécessaire, douter de qui on est et de ce qu'on peut accomplir c'est se tirer une balle dans le pied. Attention, cher·e·s ami·e·s, nous ne vous critiquons pas, bien au contraire.

Le but de cet article – qui a étrangement la forme d'un billet d'humeur ou d'une carte blanche mais que voulez-vous, sortir des sentiers battus c'est ce qui nous plait chez Vie PJ – est de vous encourager à combattre ce doute persistant. Victimes du syndrome de l'imposteur, prenez le temps de vous féliciter pour votre présence ici, prenez le temps de vous rassurer en vous disant que si vous déambulez dans le Parlement cette semaine, c'est bien pour une raison : vous toutes et tous avez fait la différence et avez pu montrer qu'un potentiel se cachait au fond de vous, sous votre nez, peut-être sans que vous ayez pu en avoir conscience.

Félicitez-vous aussi pour vos prises de parole, qu'il s'agisse de longues tirades ou de commentaires plus concis. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, saisissez cette chance et prouvez vous que vous avez tout le potentiel pour vous réaliser. Ayez le minimum d'ambition pour vous booster et entourez-vous de personnes bienveillantes comme il en existe plus d'une centaine autour de vous cette semaine.

A l'occasion de la journée des Alumni, nous avons aussi pu parler autour d'un café des conséquences de leur(s) participation(s) aux précédentes simulations. Certain·e·s ont souffert du syndrome de l'imposteur et ont avoué, non sans fierté, être parvenu·e·s à surpasser cette petite voix désagréable qui les a empêché·e·s de se réaliser.

Ce qui nous amène à conclure en disant que si nous devions, toutes et tous, retenir quelque chose de cette semaine, c'est que le PJ est un aimant à bienveillance, qui dispose de tout pour vous permettre de vous réaliser, de vous découvrir et d'en apprendre plus sur les autres, d'échanger, de débattre et de forger des amitiés que nous espérons évidemment durables.
Cher·e·s Péjigonien·n·es, en ce troisième jour de simulation, continuez dans cette voie, d'après les ancien·ne·s, cela vaut vraiment le coup.

Guillaume Denebourg

Un vent d'amendement souffle sur la commission des affaires étrangères

Les chambres d'amendements sont ouvertes, les groupes se forment, les discussions vont bon train. Glissant une oreille de groupes en groupes, nous comprenons que les débats sont passionnés.

Les amendements proposés font l'objet d'un intérêt sans précédent de la part des député·e·s. Entre les voix qui se manifestent et les mains qui se lèvent, revenons sur quelques points importants.

Défense, défense, dis-moi qui s'occupera de toi ?

Comme nous pouvions le présager, la question de la défense de la population Péjigonienne a été remise sur la table lors des débats sur l'article 3 proposé par Madame la Ministre Guillaume. Deux positions distinctes ont mobilisé, durant de

longues minutes, la députation de la Commission. Certain·e·s député·e·s ont proposé un désarmement total de la Péjigonie, comme l'a résumé la députée Boucher, « c'est tout ou rien ». Dès lors, l'argument qu'ils/elles mobilisent est le risque d'un monopole armé de la police, qui resterait la seule détentrice d'armes. Cette position radicale pose problème pour d'autres intervenant·e·s : Que faire en cas de menace ou invasion imminente? Comment se défendre s'il n'y a plus d'armes ? C'est finalement la position modérée qui a remporté le débat. En effet, la Commission a adopté le maintien de la production d'armes, excepté celles de guerre, mais interdisant leur importation et leur exportation. De même, les policiers resteront armés.

La diplomatie va-t-elle à l'encontre de la neutralité ?

Il semblerait que la députation ait du mal à s'arrêter sur une même conception de ce que devrait impliquer la possible neutralité de la Péjigonie. Du moins, c'est ce qui ressort des débats sur l'article 10 du décret. Faut-il accorder un statut d'observateur à la Péjigonie ? Cela impliquerait alors de ne pas promouvoir la paix, ni de la soutenir. Cependant, la Ministre dut intervenir afin de redéfinir le concept de « neutralité », une définition, qui notons-le, est communément acceptée dans le cadre des relations internationales. Celle-ci implique de traiter les belligérants de manière équitable lors des conflits, sans que cela n'empêche la Péjigonie d'exprimer son point de vue. Le débat fut finalement remporté par la Ministre qui, par son intervention, a réussi à changer la tendance dans un match qui fut serré, avec 8 voix pour et 10 voix contre ce statut. Il semble cependant que la députation se laisse la possibilité de pouvoir réintervenir sur ce problème de neutralité lors des séances plénières.

Des débats sous l'oeil bienveillant de la Ministre

Bien que son décret fasse l'objet de toutes une série d'amendements, aucun article n'étant épargné, la Ministre reste très attentive aux propositions qui lui sont faites. Durant toute la commission, elle adoptera un comportement très à l'écoute de la députation et répondra à toutes les questions qui lui sont posées, presque comme une professeure s'adressant à ses élèves. Soulignons qu'elle n'a jamais utilisé son veto, bien au contraire, elle a même remercié certains député·e·s pour leurs propositions, améliorant ainsi son décret. Notons aussi une députation détendue, de bonne composition, et dans l'écoute de ce qui est proposé malgré un décret aux implications nationales et internationales importantes. Nous avons aussi pu assister à quelques sorties de route par rapport au comportement à adopter en Commission. L'adoption ou le refus de certains amendements peut générer une sorte de frustration et d'emballement au sein de la députation. Ces petits écarts témoignent, néanmoins, de son investissement sincère dans les débats qui écriront une nouvelle page de l'histoire péjigonienne.

Constance Lecomte

La fin de la « Gestapo sociale »

Après une journée de commission « Enfance » des plus calmes et consensuelles, la députation, naviguant avec agilité pour couper court aux potentielles polémiques, s'est retrouvée face à un morceau de taille : les visites inopinées de l'ONE.

Le décret originel permettait le déboulement inattendu des services sociaux chez vous dans deux cas : en cas de suspicion de maltraitance et en cas de bilan non-satisfaisant ou non présenté. Comme dirait ce cher présentateur de téléréalité : AH ! Si le premier cas – déjà en place actuellement – tombe plutôt sous le sens pour des raisons sécuritaires, le dernier, lui, est déjà plus problématique. Un certain député parle d'ailleurs de réelle « gestapo sociale ». En effet, que penser de ce point ? Les parent·e·s concerné·e·s devraient peut-être craindre de voir une police de l'enfance débarquer chez elles et eux alors même qu'ils/elles n'ont probablement rien fait de mal… Voire qu'ils/elles ont passé avec succès la formation d'apprentissage de 40h.

Ne serait-ce pas une fiction devenue réalité, un État à la « Big Brother », trop puissant ? A croire que mes prédictions du numéro précédent pourraient vraiment se réaliser. Ce serait « pour mieux se rendre compte de la réalité [ndlr. d'un foyer] sur place » selon la Ministre Descheemaeker et probablement éviter au maximum que la réalité en question ne soit tronquée. Le caractère spontané de la visite a été soutenu par une petite minorité mais le stress potentiel pour les parent·e·s a été souligné plusieurs fois par d'autres.

En écrivant ces lignes, je ne puis m'empêcher de faire un parallèle dérangeant entre cet aspect du décret et les polémiques concernant les visites domiciliaires dans l'un de nos pays voisins. Les frontières du foyer y étaient déjà fermement défendues. Hormis une forte justification, comme une infraction pénale, la maison reste de l'ordre du privé, de l'inviolable et du sacré. Alors quel poids sommes-nous prêt·e·s à donner à l'État, à l'ONE ?

Apparemment, la majorité de la députation en commission a choisi de couper les ponts de façon claire et nette avec le segment en question. En ce début de nuit, les député·e·s et députées se sont littéralement ligué·e·s contre la Ministre de l'Enfance. Celle-ci s'est finalement rangée du côté de ses détracteurs·ices en approuvant une abrogation des visites en cas de bilan non-satisfaisant ou non présenté et un préavis d'un jour pour les visites concernant des risques de maltraitance. Le décret s'est donc séparé de son aspect le plus polémique à mes yeux. L'heure avancée aura probablement eu raison de nos politiques, les amenant plus rapidement au consensus. La verve reviendra-t-elle, plus acerbe que jamais en cette nouvelle journée en hémicycle ?

Odile Vanhellemont

Comment exister en tant qu'homme pendant la journée du 8 mars ?

Pendant que la Commission sur l'Egalité homme-femme s'intéresse aux violences faites aux femmes* dans l'espace public, la journée internationale des droits des femmes approche à grands pas. C'est l'occasion pour nous de mettre cette journée en lumière et de se poser une question simple mais pas moins intéressante : Quel rôle pour les hommes* ?

En d'autres mots, si je m'appelle Paul ou Pierre, dois-je me joindre à la grève à haute voix ou plutôt me cacher dans mon placard ?

Le collectif de lutte pour le droit des femmes (Collecti·e·f 8 maars), a récemment appelé à une « grève des femmes », invitant ces dernières à renoncer à leurs activités habituelles pendant quelques heures. Cette grève cherche à visibiliser le travail qu'elles effectuent au quotidien, en montrant que « si les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête ».

Pour les hommes, il ne s'agit cependant ni de monter sur le podium, ni de fuir le débat. En effet, ce collectif a publié une série de recommandations aux hommes alliés à la cause féministe. Passons en quelques-unes en revue.

« De tes privilèges, conscient·e tu seras »

Vantez-vous de vos accomplissements si vous voulez, mais soyez conscient·e·s que tout n'est peut être pas le résultat de votre propre mérite, voilà la première recommandation. Mon opinion a elle été jugée comme plus experte ? M'a-t-on préféré·e à l'embauche parce que je suis un homme ou que je suis blanc·he ? Tous ces facteurs peuvent influencer notre position actuelle et il est primordial d'en être conscient·e·s.

Cette invitation à « checker ses privilèges » résonne d'ailleurs avec certaines interventions lors de la Commission Egalité. Si je suis un homme et que ma mobilité n'est pas restreinte pendant la nuit, j'ai un privilège par rapport aux femmes risquant de s'exposer à des harcèlements en adoptant le même comportement. Rendre alors cette mobilité aux femmes en proposant par exemple des taxis gratuits, est-ce privilégier les femmes ou simplement remettre la balance à zéro ? C'est ce dernier argument qui a semblé convaincre la députation, qui, après un débat agité, a conservé le service taxi comme une mesure aidant à sécuriser l'espace public.

« La parole des femmes, tu croiras »

Cet avertissement rappelle que les expériences vécues par les femmes leur sont spécifiques. Il convient de les écouter et de garder en tête que les faux témoignages sont absolument minoritaires.

« Inclusif·ve, tu deviendras »

Ici, le message est le suivant : les discriminations de genre ne peuvent se comprendre indépendamment des autres discriminations (contre les personnes racisées,

LGBTQIA+, défavorisées, en situation de handicap, etc.), car ces dernières façonnent les expériences quotidiennes des femmes. Face à cet thématique, on regrettera l'insensibilité du décret Egalité à l'inclusion des personnes non-binaires. Afin d'y remédier, nos espoirs porteront donc sur la séance en hémicycle qui s'apprête à commencer.

*Loin de toute référence biologique, les termes « femme » et « homme» désignent toute personne s'y identifiant.

Catlin Lhoest

« Mieux vaut prévenir un·e citoyen·e

Le soleil brille sur Péjiville. La Commission Santé se réveille. La nuit a été mouvementée : non pas par la venue d'un loup-garou -affamé cette fois- mais par de nombreux échanges, réflexions, et préparations d'amendements tardifs entre les différents membres de la Commission Santé. Une journée intense les attend, tous le savent, et veulent être préparés.

Mardi 5 mars 2019, neuf heure du matin : les cravates sont nouées, les chaussures cirées, les tailleurs enfilés, les cernes creusées et les esprits affûtés : les député.e.s sont prêt.e.s ! Leur mission ? Analyser, décortiquer, s'approprier, modifier, transformer et améliorer ensemble le décret proposé par Mr le Ministre Gonzalez Vanhespen en moins de 24h. A la fin, il n'en restera qu'un ! (Non pas de député.e, mais bien de décret approuvé collectivement et prêt à être présenté à la séance plénière du lendemain).

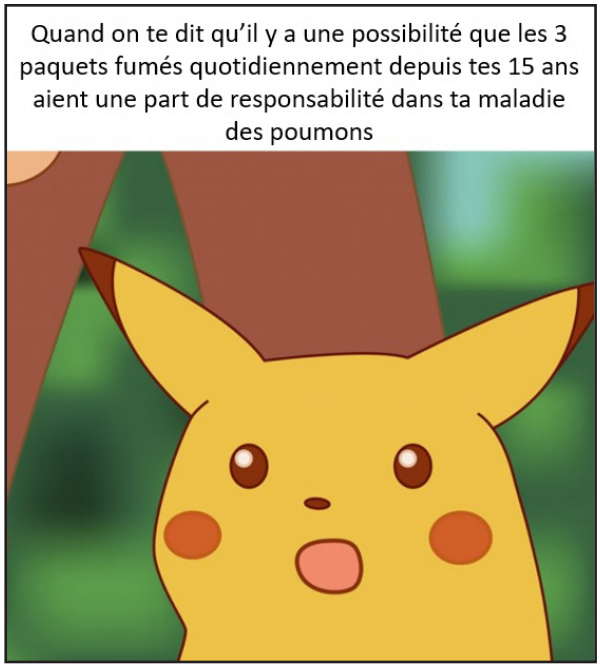

Devinette : **Top !** je suis celle qui préside la Commission Santé avec clarté, autorité, élégance et efficacité. Une véritable main de fer dans un gant de velours ! Je suis celle qui a essayé de faire la publicité du rôle de rapporteur à mes député·e·s en le décrivant comme un poste « sans sommeil à la clé, qui demanderait une concentration sans faille pendant de longues heures,… mais fun hein ». **Je suis, je suis, je suis ?** La présidente de Commission Baudhuin, bien sûr.

Cette dernière démarre la journée avec un rappel des Trois Magnifiques Commandements du Député :

-Les amendements correctement tu rédigeras, ou jamais en chambre on ne les mentionnera ;
-Si par ta faute en retard à la soirée pizzas la commission sera, sur toi la foudre s'abattra;
-Du respect pour le couloir de communication tu auras, car interrompre les autres ça se fait trop pas.

Malgré les risques que le rôle semble impliquer, le rapporteur, tout le monde veut prendre sa place. La Commission fera finalement confiance au député Pannus pour se charger de cette mission. Le statut d'étudiant en médecine de ce dernier lui conférant une certaine crédibilité et influence auprès de ses confrères.

Ensemble, les 23 membres de la commission ont la journée pour dire au revoir aux maillons les plus faibles des différents articles du décret. Les débats, d'abord relativement calmes et consensuels (les 3 premiers amendements sont adoptés unanimement !), prennent par la suite un rythme plus soutenu et des opinions plus tranchées. Plusieurs points semblent sensibles et entraînent des débats particulièrement animés, dont :

-La liste des comportements dits « à risque ». L'amendement rejeté de la députée Clara proposait d'ajouter les rapports non protégés dans cette liste, tandis que l'amendement adopté de la députée Rivault a carrément suggéré de supprimer les points concernant la sédentarité et le régime alimentaire. Elle précise que ce sont des réserves à propos de la faisabilité du projet qui l'ont poussée à adopter cette position. Elle encourage vivement tout·e expert·e à se pencher sur la création d'une nouvelle technologie capable de donner des informations sur le régime d'un·e patient·e.

-L'aide médicale urgente, sur laquelle aucun amendement convenant à une majorité n'a été adopté. Il n'y a donc pas de règle spécifique concernant le profil d'un sans papier en Péjigonie dans le décret. Cela laisse un espace juridique encore plus vide que le regard de ma grand-tante Muriel, ce qui chicanne particulièrement le député Louis-Philippe.

Le député Azzouzi caractérise cette problématique d'extrêmement complexe, et est partagé entre la volonté d'aider les nécessiteux, et le risque de créer une nouvelle injustice.

averti·e que de les guérir[1] »

A 23 heures, la commission est officiellement terminée, un record historique ! (Bien sûr, ce n'est pas une compétition. Mais elle a quand même gagné). Tout le monde semble satisfait du travail réalisé, de la profondeur des réflexions, du respect général dans lequel se sont déroulés les échanges. D'ailleurs, aucun veto n'a été posé. Monsieur le Ministre Gonzalez Vanhespen a réussi avec succès à ce que ce qui était à l'origine « son » décret devienne « celui de la Commission ». Très à l'écoute, prêt à admettre ses limites, il a encouragé la réflexion personnelle en terminant la plupart de ses interventions par une invitation à voter en son âme et conscience. De plus, il trouve toujours un moment à consacrer pour répondre à la moindre question, malgré son agenda de ministre.

En plus de Mme la présidente de commission Baudhuin, il a été remarquablement entouré par la cheffe de groupe D'alessio et par le secrétaire Meurice (le mec qui porte une cravate et un one-piece de chouette simultanément. Apparemment à la recherche de son identité).

Cette journée riche en idées donne hâte de découvrir la suite !

Elena McGahan

[1] Si toi aussi t'en as marre des gens qui utilisent des expressions n'importe comment, envoie JPP au 82424

Survivre au PJ, les conseils des Alumni

Déjà les cernes bordent vos yeux et les heures de sommeil se comptent encore et toujours sur les doigts d'une main. Dans quelques jours, vous direz adieu à l'hémicycle. Mais comment profiter un maximum de cette expérience ? Je vous livre trois recommandations glanées chez les ancien·ne·s.

1. Le sommeil, c'est surfait !

Eh oui, ici, dormir est une activité (très) occasionnelle. Les siestes en pleine séance plénière étant plutôt mal vues, les générations précédentes vous incitent fortement à vous gaver de café, thé, ou autre boisson énergisante. Afin d'éviter de piquer du nez en pleine après-midi, switchez votre bière blonde pour un bon jus de fruits bio et profitez de sa Vitamine C (pour une fois). Ça, ou dopez-vous, ça marche aussi (mais gare aux comportements à risque !).

2. Intervenez autant que possible…

Celle-ci peut sembler logique mais le plus grand regret des députations passées, est bien de ne pas avoir assez réagi en commission ou en hémicycle. Essayez donc de sortir de votre coquille. Après tout, les député·e·s sont les oreilles les plus bienveillantes que vous aurez l'occasion de rencontrer dans votre vie. N'hésitez plus et faites signe aux secrétaires.

3. Ayez l'esprit libre

Durant une semaine, vous rencontrerez une myriade d'avis divergents ou convergents aux vôtres. Face à cette marée opiniâtre, tâchez de garder votre esprit critique en vous informant (ceci inclut une lecture approfondie de l'Écho Parlementaire), et de tout remettre en cause afin de rendre durant ces prochaines journées des décisions éclairées.

Avec ces trois suggestions dans un coin de votre tête, vous pouvez sereinement attaquer le reste de votre semaine parlementaire !

Odile Vanhellemont

Game of Drones

Aujourd'hui, nous ne faisons plus la guerre de la même manière, la technologie s'est invitée dans le jeu. Ce changement de paradigme nous le devons à la guerre contre le terrorisme déclarée au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

Cette technologie s'appelle les drones. Ces appareils sont des avions pilotés à distance occupant deux fonctions distinctes. Ils peuvent être armés ou ne servir qu'à la surveillance. Ces engins marquent ainsi l'essor de la guerre à distance. Certain·e·s d'entre vous diront que la guerre est devenue un jeu.

Pas si simple…

Les drones sont une nouvelle technologie qui a pris de court les dirigeant·e·s. C'est ce qui explique un manque de législation, voire même un vide juridique. De même, peu de gens connaissent la réalité

des pilotes de drones. Certain·es pensent qu'il s'agit de rester assis·e dans un fauteuil à jouer avec une manette, mais cela est bien plus compliqué. Des scientifiques décèlent chez ces pilotes un taux particulièrement important de stress post-traumatique malgré la distance qui les sépare de leur cible. En effet, les pilotes de drones n'ont pas de sas de décompression après leur mission et rentrent chez eux/elles en devant faire comme s'il ne s'était rien passé.

L'éthique et la morale

La rhétorique principalement utilisée pour justifier l'utilisation de drones est celle de la « clean war ». Ce terme renvoie à l'idée d'une guerre sécurisée, neutre et stable. L'objectif étant de faire disparaître les mort·e·s, pour faire diminuer la culpabilité morale des citoyen·nes et rend ainsi possible un certain déni de la réalité.

Constance Lecomte

Ça chauffe au Parlement !

Mardi matin, majorité et opposition ont proposé des motions visant à améliorer le bonheur et les conditions de vie en Péjigonie. Compte-rendu au cœur des débats.

« Camarades Péjigoniens, camarades Péjigoniennes, l'heure est grave ! » lança le chef de groupe François Tempels en rajustant son nœud papillon, et en effet l'heure était grave. A peine la séance ouverte, deux motions ont été proposées, l'une portant sur l'instauration de câlins quotidiens (Cloé Devalckeneer) et l'autre dénonçant le massacre de millions de végétaux pour le plaisir égoïste des végétarien·ne·s et végans (Tempels).

Ce n'était pas le torchon qui brûlait, hier matin dans l'hémicycle, mais les esprits des député·e·s. Les quolibets fusaient, des interventions ponctuaient chaque phrase prononcée par nos élu·e·s péjigonien·ne·s, nos sources nous ont même rapporté un lancer de soutien-gorge… bref, un véritable vent de révolte dans l'hémicycle.

Dans le même temps, la motion portée par la cheffe de groupe Devalckeneer a elle aussi suscité de nombreuses réactions. Parmi les voix s'opposant à cette motion, celle de la députée Boucher, qui rappelait la nécessité de prendre en considération les questions de consentement et d'espace personnel -des questions ô combien importantes alors qu'un décret traitant des violences sexuelles dans l'espace public est sur la table des négociations en commission.

Malgré les protestations, le Président a statué en faveur des deux motions proposées. Elles devraient être publiées au moniteur péjigonien dans les plus brefs délais.

Guillaume Denebourg

Prise de température lors de la Commission Egalité

Les cerveaux ont fumé et les idées bouillonné dans la salle blanche du Parlement. En cause : le décret Égalité homme-femme, proposé par Mme la ministre Cheima Atia, qui a divisé les esprits.

La matinée s'est déroulée dans le calme relatif. Après quelques difficultés d'ordre procédurales, les député·e·s se sont rapidement approprié·e·s le mode de travail en commission. Ainsi, plusieurs définitions ont été passées au crible. La notion de harcèlement sexuel a été réduite alors que la définition du consentement, quant à elle, a été élargie.

Une avancée a également été faite en matière d'éducation, puisqu'un amendement proposant de dispenser certaines matières du cours d'éducation à l'égalité des genres en trois groupes (filles, garçon, groupe mixte) a été approuvé par l'immense majorité des député·e·s.

C'est cependant le débat autour du cœur du décret -la sécurisation de l'espace public- que se sont formées les oppositions les plus farouches. La proposition visant à rejeter l'instauration des rames de métro réservées aux femmes a été refusée après avoir récolté une égalité parfaite des voix, ratant donc d'un seul vote la majorité.

Les député·e·s pourront donc s'attendre à revoir surgir ce sujet et bien d'autres en séance plénière. En effet, cela sera également le cas pour les articles concernant la représentation des genres dans l'art et le renversement de la présomption d'innocence, rejetés en Commission, mais renvoyés en hémicycle par le véto de la Ministre.

Finalement, il reste à voir si les débats en hémicycle seront aussi mouvementés que ceux en commission, mais ce que nous savons déjà, c'est que ses membres, nouvellement devenu·e·s expert·e·s en méditation grâce aux talents de Mme la Secrétaire, y feront face sereinement.

Catlin Lhoest

Edito Philo

S'il fallait résumer le décret de la ministre Guillaume en une seule idée, sans doute celle-ci pourrait être formulée de la manière suivante : la guerre, qu'importe les circonstances et le contexte, est toujours injustifiée. La guerre échappe au domaine de la légitimation morale. Voilà une affirmation bien catégorique et il convient de se pencher dessus.

Le pacifisme radical se fonde sur un constat : le monde est un espace où le mal règne mais l'emploi de la violence ne peut le rendre meilleur. Seuls des modes d'actions non violents sont accessibles pour les pacifistes. Ce constat débouche sur une position morale : la guerre ne peut engendrer que du mal et il convient de l'empêcher à tout prix.

Cette position est contestable, la guerre n'est pas toujours le plus grand mal ; si sa vie ou celle d'autrui est menacée, voire en cas d'agression, se défendre violemment ne peut être plus mauvais que de laisser tuer ou d'être tué·e. Refuser par principe la violence, c'est affirmer que la valeur morale de son action repose entièrement dans notre capacité de s'abstenir de toute violence. Néanmoins, si un individu est tué, il n'a plus aucun accès à pareille valeur morale : « la décision de ne pas se défendre a pour résultat l'anéantissement pur et simple de la valeur morale […] Il serait incohérent de prétendre qu'il vaut mieux perdre toute capacité d'agir sans violence, plutôt que d'agir une seule fois avec violence » .

De plus, une position philosophique utilitariste (c'est-à-dire qui tente d'augmenter la quantité de bonheur globale dans le monde) s'opposerait également à une telle vision de la guerre. En effet, la plupart des guerres qui sont lancées dans le système onusien actuel visent à mettre un terme à une solution humanitaire catastrophique (massacre, guerre civile, terrorisme…). À ces situations, madame la Ministre répond en ces termes : « l'intervention est immorale, elle ne fait que rajouter de la violence à la violence ». En affirmant cela, la Ministre feint d'ignorer que « le recours à la violence peut avoir pour effet que la violence qu'on ajoute en faisant la guerre diminue la violence globale » . Cette dernière vision revient en quelque sorte à affirmer que l'abstention d'agir est une position morale qui peut aussi être réprouvée !

La conclusion de ce court texte revient à l'auteure M. CANTO-SPERBER qui résume parfaitement la critique classiquement adressée au pacifisme : « La volonté de parvenir à un accord qui évite de recourir à la guerre est donc sans doute partagée par tous. La différence est que pour un pacifiste, la diplomatie résume tout ce qui peut être fait, tandis qu'un non-pacifiste considère que souvent l'efficacité de la diplomatie dépend de la possibilité d'employer la force ou de menacer de l'employer. L'histoire nous offre maints exemples où la menace de guerre a été le seul moyen de ne pas la faire » . La dissuasion semble donc être au cœur de la paix mondiale, et son efficacité demeurera toujours plus grande qu'une, deux ou trois ambassades…

Vincent Martin-Schmets

Tribune d'un vieux con

Et voilà, la masquarade anarcho-bobo-musulvegane qu'est le Parlement de la Jeunesse a rouvert ses portes cette année. Une fois encore, de jeunes écolo-djihadistes vont faire semblant de comprendre ce que les ministres racontent pendant une semaine, avant de voter pour parce que le/la ministre aura fait semblant de pleurer dans son discours final.

Une fois encore, ces jeunes hippies vont s'écrire des mots d'amour anonymes, et boire de l'alcool toute la semaine avant de finir le jeudi soir en dansant sur des tables au son des lacs du Connemara et en reniant tous leurs principes avec un McDo à 5h du matin.

Une fois encore, les rares libéraux conservateurs vont tenter de rééquilibrer les débats vers la droite, en ne parlant que d'argent et de financement.

Une fois encore, les ministres vont manipuler tout le monde avant de se demander comment leur torchon irréaliste a pu récolter autant de voix. C'est parce que tu l'as mise à tout le monde, ordure !

Une fois encore, des inconscient-e-s vont mettre beaucoup trop de bouffe sur leur plateau à la cantine, et se retrouver à la fin du repas à enfourner dans leur bouche, précipitamment et avec regrets, un combo salade de fruit – pudding, sous les regards sévères d'une cheffe de groupe pressée.

Une fois encore, on va observer une étrange chute du quotient intellectuel moyen de l'hémicycle en revenant de la cantine (et le vendredi matin).

Une fois encore, des gens vont encore demander aux secrétaires généraux/-ales qui ils/elles sont à la fin de la semaine, la directrice de session va recevoir des demandes pas possibles (« Tu peux me trouver un rasoir stp ? J'ai oublié de me raser ce matin »), et l'attaché-e de presse va devoir tenir ses journalistes en laisse pour ne pas qu'ils/elles ne violent chacune des règles du decorum en traînant partout dans l'hémicycle.

Une fois encore, des gens vont faire des blagues en passant devant les bureaux de la N-VA au Sénat avant de se faire dire « chhhhhuuuuuuttttt » par des membres de l'équipe qui faisaient exactement la même chose avant d'avoir des responsabilités
Une fois encore, des gens vont faire un passage de 37 minutes au Talent Show.

Une fois encore, les président-e-s d'assemblée vont donner l'impression de s'occuper de choses très importantes avec leur petit téléphone, alors qu'ils/elles sont juste en train de se raconter des vannes pour tenir le coup.

Une fois encore, les président-e-s de commission vont se la péter dès que le mardi sera passé.
Une fois encore, des député-e-s vont se croire drôles en faisant des petits bisous de loin aux secrétaires du perchoir.

Une fois encore, les photographes vont devoir courir derrière tout le monde pour les portraits « parce que non attends, j'ai pas mis ma bonne cravate aujourd'hui, on peut le faire demain ? »

Une fois encore, le/la caricaturiste va recevoir des compliments et des journalistes vont se faire citer en hémicycle (ce qui est une bonne chose, parce que c'est sans doute parmi les plus gros syndromes de l'imposteur dans la salle).

Une fois encore, les rédac', le/la metteur/-euse en page et l'équipe vidéo vont cumuler sur la semaine autant d'heures de sommeil que le nombre de cheveux qu'il y a sous le voile de Mme Atia, et ne toucheront pas un mot du budget cocaïne que le PJ leur dégage pour remplir leur mission.

Une fois encore, les chef-fe-s de groupe vont répéter le trajet vers l'hémicycle dans leur tête tous les matins (ils/elles ont peur de se perdre).

Une fois encore, vous allez devoir vous lever pour applaudir des vieux cons au balcon que personne ne connaît, à part une toute petite poignée d'autres vieux cons qui sont toujours au PJ (et feraient bien de partir aussi).

Une fois encore, tout le monde va chialer à cérémonie de clôture, avant de noyer son péjiblues dans le champagne gentiment offert par le contribuable.

Une fois encore, une semaine extraordinaire va s'écouler. Et ça me manque, putain... Alors profitez-en, bande de petits merdeux !

Un vieux con

NDLR : Que les vieux tentent de deviner de quel vieux il s'agit.

Kiss & PJ

Pas mal d'attentes, pas mal d'appréhensions, pas mal de doutes… Mais s'il y a une chose dont je ne doute pas : c'est que Delara est la plus belle, surtout dans ce tailleur rouge à la hauteur de tes convictions politiques.

Cher député Nathan, avec tes beaux yeux verts, tu as su trouver le chemin vers mon cœur. Tu as toujours voulu qu'on te complimente, alors voici un petit message pour toi. Ta façon de défendre la Commission pour l'Égalité fait chavirer le cœur de toutes les femmes. Kiss.

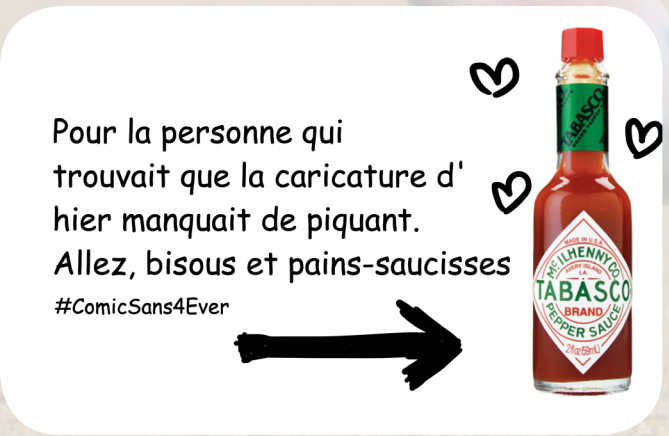

A toi la jolie blonde de cette expérience enflammée,

Ton sourire me fait fantasmer
Tes yeux me font rêver
Et ta démarche me fait craquer
Jolie petite fille modèle
Sans aucun doute la plus belle
Être avec toi me transporterait au 7ème ciel
Tu es telle une princesse
Ô toi ma jolie blonde au corps de déesse

Comment se fait-il que tu n'aies pas de Roméo ?

Peut-être parce que t'es une fille qui enlève facilement le haut
Peut-être qu'un jour tu changeras
Mais pas demain, car demain t'as plan à 3…

Chère députée O.H. en Commission pour l'Égalité, tu as su montrer tes talents d'oratrice. J'aimerais que t'en fasses autant pour nos conversations nocturnes lors des amendements. T'es une bonne députée et tu feras chavirer le cœur de tous les loups de ton tié-kar. Bref, y a eu trop d'amour. Merci, au revoir.

Parlement Jeunesse
Wallonie-Bruxelles,
23e édition

En cas de problème :
Ludovic Panepinto
0493/12.76.87

Samantha Nembetwa
0471/68.63.18

PJ WB

Ont participé à ce numéro…
Rédaction :
Thomas Ravanelli
Hadrien Courcelles
Constance Lecomte
Catlin Lhoest
Elena McGahan
Guillaume Denebourg
Odile Vanhellemont

Photo
Lauren Spann
Eve El Ayadi

Mise en page
Jason Denisse

Illustration
Tracy Heindrichs

Parlement Jeunesse Wallonie Bruxelles
@PJ_WB
parlementjeunesse